



LE TRAIT D'UNION

N°26 - JUIN 2011



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr

mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

• EDITORIAL : RADIO ou HYPER ?

RADIOACTIVITE MONDIALE

Si une centrale nucléaire voyait le jour à La Lande ou si les ressources du sous-sol du Salas permettaient l'exploitation du gaz de schiste beaucoup de brassagais écouterait peut-être avec plus d'attention les « écolos » qui dénoncent le nucléaire depuis des décennies. Puisqu'ils n'ont rien à gagner à lutter contre cette énergie, puisqu'ils ne font partie d'aucune entreprise « vantant » les éoliennes ou vendant des panneaux solaires, la bonne foi de ces « verts » semble évidente et devrait probablement nous inciter à leur accorder plus de crédit et de sérieux. Car aujourd'hui, certains avancent qu'avant la fin de l'année 2011, tous les sols, océans et nappes phréatiques de la planète seront inexorablement contaminés par l'irradiation quotidienne de Fukushima et qu'en 2012, la totalité de la chaîne alimentaire planétaire sera radioactive et donc hyper-toxique pour la santé humaine.

En France, on nous affirme qu'il n'y a rien à craindre grâce à l'EPR alors qu'il y a quelques semaines, l'Autorité de Sûreté Nucléaire révélait pas moins de 4 failles de sécurité dont le contrôle de commande trop proche du réacteur : Comme à Fukushima...

Doit-on encore ignorer le cri d'alarme de ceux qui semblent aujourd'hui avoir prouvé qu'ils ne disent pas que des idioties ? Quitte à investir, ne vaudrait-il pas mieux le faire pour sécuriser les centrales en activité, pour se concentrer sur les énergies renouvelables plutôt que pour détruire l'environnement sous prétexte d'exploiter de nouvelles richesses hydrocarbures ?

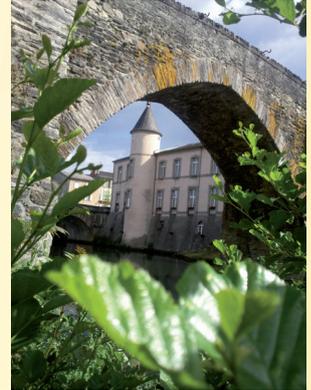
HYPERACTIVITE BRASSAGAISE

Comme aucun danger pour la santé des promeneurs de La Lande ou la qualité de l'eau de Brassac ne s'est encore manifesté, loin du tsunami du Japon, l'activité

brassagaise gazouille intensivement. Comme chaque année, carnaval, rallye, vannerie, VTT ont donné le tempo des saisons où pas une semaine ne ressemble à l'autre. Brassagais et vacanciers investissent le granit (très furtivement radioactif) de la place centrale et les artistes du sport ou de la musique chauffent les planches des scènes du château de la Marquise ou de la salle des fêtes. La vitalité printanière brassagaise, toujours aussi dense, a préfiguré un été qui va encore passer trop vite. Après les milliers de personnes avides de sensations sportives du mois de mai, l'été sera consacré à l'art et à la culture avec début août, un test important pour la pérennité des fêtes de Brassac. Ensuite, la pente estivale glissera vers un automne moins actif mais touristes et autochtones pourront encore, jusqu'à la fin de l'année profiter du superbe travail réalisé par l'équipe élargie de l'Espace Culturel de la Marquise. Grâce à de nombreux brassagais et amis qui ont prêté leurs archives, de superbes expositions et animations sur le Brassac de toujours ont vu le jour prouvant que, depuis des siècles et en toute saison, notre village offre le plus beau des visages, celui d'un Brassac vivant, ouvert et convivial.

Face au tumulte et aux périls planétaires, plus que jamais on savoure la vie rurale mais pour survivre un village doit rester actif, même si la pagaille inquiète parfois, n'oublions pas que tant qu'on bouge, on est vivant !

Marc Durand



ANIMATIONS DE L'ETE BRASSAGAIS

- | | | |
|------------------|---------------------------|---|
| JUIN | Dimanche 3 : | Ronde historique, ballade en voitures anciennes |
| | Lundi 13 : | Concours officiel de pétanque tête à tête à 8h30 et doublette à 14h |
| JUILLET | Jeu 7 : | SAMY THIEBAULT QUARTET concert de saxophones (Spectacle CCAS EDF et village de Vacances Camboussel) |
| | Dimanche 10 : | 24 ^{ème} Ronde pédestre forestière (diverses courses) |
| | Mercredi 13 : | Hommage à Charles Trenet par Les CHANSONNEURS |
| | Jeu 14 : | Bal et feu d'artifice |
| | Mercredi 20 : | Cinéma en plein Air : « La fille du puisatier » |
| | Jeu 21 : | AUDE LACHAISE ,danse contemporaine (Spectacle CCAS EDF et village de Vacances Camboussel) |
| | Dimanche 24 : | Vide grenier organisé par le Syndicat d'initiative |
| | Mardi 26 : | Cinéma «London River » (Spectacle CCAS EDF et village de Vacances Camboussel) |
| | Dimanche 31 : | Fête du Pain à Belfort |
| AOÛT | Mercredi 3 : | Concert FRANCIS DEBIEUVRE auteur compositeur interprète |
| | Jeu 4 au lundi 8 : | Fêtes de Brassac |
| | Mercredi 10 : | Concert Chansons françaises par MARIE ANGE LAVOIE et GEORGIO |
| | Jeu 11 : | VENDEURS D'ENCLUMES en concert rock jazz (Spectacle CCAS EDF et village de Vacances Camboussel) |
| | Mercredi 17 : | Cinéma en plein air : « Le fils à Jo » |
| | Dimanche 21 : | La COMPAGNIE MACARTAN « Motobécane» (Spectacle CCAS EDF et village de Vacances Camboussel) |
| | Mardi 24 : | Spectacle DUO EVASION (chansons ; imitations) |
| SEPTEMBRE | Jeu 15 : | Concours officiel de pétanque triplette plus de 55 ans en quatre parties |
| | S.17 - D. 18 : | JOURNEES DU PATRIMOINE |
| OCTOBRE | Dimanche 2 : | PATAFOLIE |

CUISSONS AU FOUR A PAIN DE BELFORT : Vendredis 24 Juin, 26 août, 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre.

Infos : Association Belfour 06 82 04 00 27(HR)

PROMENADES ARCHEOLOGIQUES : Jedis 21 juillet, 11 août et dimanche 18 septembre. organisées par l'association archéologique des mégalithes du Sidobre. Visite de 3 h en voiture particulière, inscriptions et renseignements (05 63 74 00 23 ou 05 63 59 93 05)

Michel Bouissière

• FINANCES •

COMPTES ADMINISTRATIFS RESUMES DES EXERCICES 2008, 2009 & 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Compte administratif 2008 Réalisations	Compte administratif 2009 Réalisations	Compte administratif 2010 Réalisations
DEPENSES	Compte 011 Charges à caractère général	244 525	244 870	272 615
	Compte 012 Charges de personnel	474 951	508 201	518 587
	Compte 65 Charges de gestion courante	145 258	324 698	157 536
	Compte 66 Charges financières	19 249	15 371	50 027

RECETTES	Compte 70 Produits des services	77 147	79 165	77 110
	Compte 73 Impôts & taxes	851 050	829 904	833 784
	Compte 74 Dotations	314 282	295 129	278 676
	Compte 75 Autres produits	22 069	44 490	81 350

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Compte administratif 2008 Réalisations	Compte administratif 2009 Réalisations	Compte administratif 2010 Réalisations
DEPENSES	Compte 16 Remboursement du capital (annuité)	82 246	48 991	107 048
	Comptes 21 & 23 Opérations d'investissement (travaux, acquisitions)	1 026 679	2 485 607	306 529

RECETTES	Compte 13 Subventions d'investissement	41 981	557 503	351 324
	Compte 16 Emprunts	0	1 009 450	0
	Compte 10222 Fonds de Compensation de la TVA	19 251	155 135	361 211

Fonds de roulement au 31 décembre

408 508

-180 938

402 007

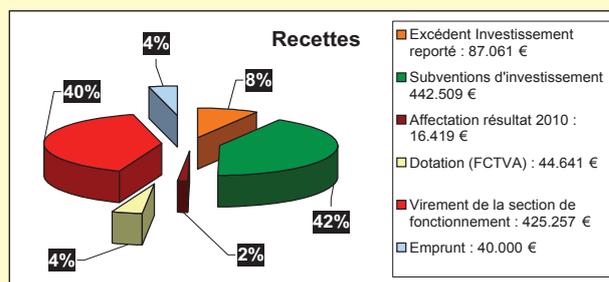
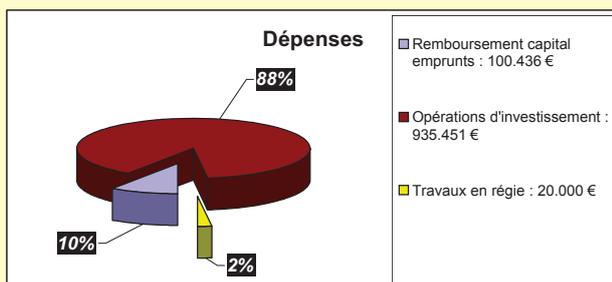
Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement restent comparables au cours de la période, sauf les charges de gestion courante qui ont subi un pic en 2009 en raison de dépenses exceptionnelles comme déjà indiqué sur le bulletin municipal de juin 2010, sauf aussi les autres produits (compte 75 en recettes) qui sont en augmentation grâce aux loyers perçus par la commune. Ces recettes viennent en atténuation du remboursement des emprunts contractés pour la réalisation des biens objets de ces locations. On peut aussi noter, et c'est une tendance qui semble inéluctable, la baisse des recettes enregistrées au compte 74. Il s'agit des dotations versées par l'Etat et qui sont en constante diminution.

Mais les principaux points à noter le sont en section d'investissement. Il y a une forte amplitude entre les niveaux de dépenses et corrélativement de recettes au cours des trois années considérées. Les gros programmes de travaux ont été payés en 2008 et 2009. Les recettes correspondantes (subventions et récupération de la TVA) ont été encaissées en 2009 et 2010 soit avec un an de décalage comme c'est la règle. L'année 2010 a été calme au niveau des gros travaux ainsi que cela avait été annoncé dans le bulletin municipal de décembre 2009.

Le décalage entre paiement des travaux et encaissement des recettes s'y rapportant ainsi que le niveau contenu des dépenses de 2010 expliquent l'évolution du fonds de roulement retracée sur la dernière ligne du tableau. Après un montant négatif au 31 décembre 2009 dû à ce décalage, il a retrouvé un bon niveau à la fin de l'année 2010 à hauteur de 402 007 €. On retrouvera cette somme en recette dans le budget de 2011.

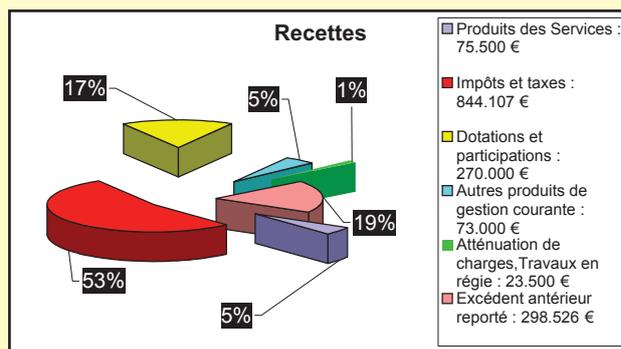
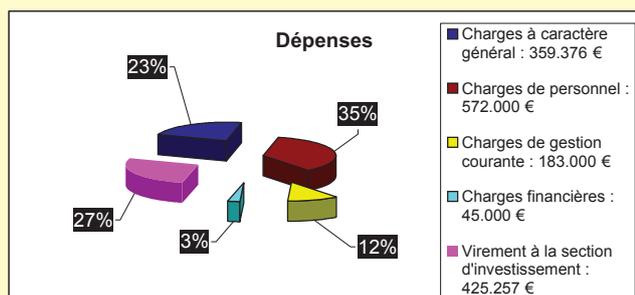
LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 2011

SECTION D'INVESTISSEMENT



COMPTES ADMINISTRATIFS RESUMES DES EXERCICES 2008, 2009 & 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Trois points principaux sont à noter dans le budget de la commune pour 2011 :

- Après la pause de 2010 où les taux des impôts communaux n'avaient pas été augmentés, le Conseil municipal a décidé d'une hausse limitée à 1%. Cette majoration est toutefois à rapprocher de l'inflation qui s'est élevée à 2% pour la période de mars 2010 à mars 2011.
 - Le fonds de roulement, positif au 31 décembre 2010 pour 402 007€, se retrouve en recettes, comme indiqué précédemment selon la répartition suivante :
 - excédent antérieur reporté en fonctionnement pour : 298 527€
 - excédent antérieur reporté en investissement pour : 87 061€
 - résultat affecté en investissement pour : 16 419€
 - L'année 2011 voit la reprise des investissements prévus pour 935 431€ contre un montant limité à 306 529€ pour les réalisations de 2010.
- PS. Toutes ces données figurent dans les comptes administratifs et les budgets qui ne sont pas des documents à diffusion restreinte ni confidentiels et peuvent être consultés sur simple demande.

Jean-Claude Fargues

LE BUDGET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nouvelle fiscalité directe locale - Réforme de la taxe professionnelle (TP) :

Suite à la réforme voulue par le gouvernement, notre communauté de communes dispose de nouvelles taxes directes locales en remplacement de la taxe professionnelle supprimée. **Pour l'ensemble de ces taxes, le Conseil de communauté a choisi de ne pas voter en 2011 de taux supérieurs à ceux imposés par l'Etat.** La fiscalité des entreprises du territoire se répartit entre la «Cotisation Foncière des Entreprises» (1 110 602 €), la «Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises» (304 741 €) et une «Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux» (122 784 €). La réforme réduit la part de fiscalité directe payée par les entreprises (1 538 127 contre 1 961 012 € en 2009). L'autre point important est que la réforme oblige désormais la communauté de communes à voter des taux de fiscalité pour la «Taxe d'habitation» (821 442 €) et le «Foncier non bâti» (22 283 €). L'Etat verse un complément au titre des allocations compensatrices (84 310 €). La réforme implique également que certaines collectivités reversent une part de leurs recettes fiscales à un «Fonds national de garantie des ressources» ; c'est le cas pour le «Sidobre - Val d'Agoût» qui doit reverser à l'Etat 412 902 € des impôts payés par les habitants et les entreprises de la communauté de communes. Pour 2011, le produit total attendu des recettes fiscales intercommunales est de 2 053 260 €.

Budget 2011 de la communauté de communes – LES CHIFFRES CLES :

Section de FONCTIONNEMENT : équilibrée (dépenses / recettes) à hauteur de 4 680 764 €

Recettes	754 312 €	report de l'excédent de fonctionnement 2010*
	2 466 162 €	nouvelle fiscalité directe locale
	652 058 €	dotations complémentaires accordées par l'Etat
	556 260 €	taxe d'enlèvement des ordures ménagères (soit 60 €/par habitant)
Dépenses	1 993 505 €	reversement de fiscalité aux communes membres
	412 902 €	reversement de fiscalité à l'Etat

Section d'INVESTISSEMENT : équilibrée (dépenses / recettes) à hauteur de 2 526 819 €.

Recettes	942 112 €	report de l'excédent d'investissement 2010*
	228 392 €	report de l'excédent de fonctionnement (article 1068)*
	259 725 €	virement de la section de fonctionnement 2011
	497 074 €	divers (subventions, récupération de TVA)

* Le total de ces trois sommes représente le fonds de roulement au 31 décembre 2010.

• Les dépenses d'investissement sont réparties par opération :

- Travaux de voirie : 550 000 € (dépense prévisionnelle) - Travaux de constructions et d'aménagements : 250 000 € (dépense prévisionnelle)
 - Matériel et outillage de voirie : 150 000 € (dépense prévisionnelle) - Equipements de collecte des déchets ménagers : 80 000 € (dépense prévisionnelle)
- En 2011, une opération d'aménagements des sites touristiques du Sidobre sera lancée (269 000 € de dépense prévisionnelle subventionnée au minimum à 75%). La seconde tranche d'aménagement de la zone d'activité sera achevée, ainsi que la construction et l'agencement intérieur du siège de la communauté de communes.

Une situation financière saine :

Le taux d'endettement de la communauté de communes reste faible ; il est de 57 €/habitant et passera dès 2012 en dessous de 50 €. Ce ratio est très inférieur aux moyennes nationale (148 €/habitant) et régionale (179 €/habitant).

Le budget principal dispose d'un fonds de roulement important (1 924 816 €). Le budget annexe de la zone d'activités de Plaisance, à ce jour déficitaire, va s'équilibrer par les recettes encaissées lors des ventes de lots.

Jean-Marie Fabre et J-C. Fargues



• LE MOT DU MAIRE Quel Plan de Sauvegarde ?

Comme toutes les communes de France nous sommes tenus d'élaborer un plan de sauvegarde communal (voir article de Charles Culié) qui doit analyser les risques majeurs et mettre en place la marche à suivre pour en limiter l'impact sur les populations. Rupture de barrage, forte inondation, glissement de terrain, accident de camions transportant des matières dangereuses, forte tempête...

La tâche exigée n'est pas simple ; le conseil municipal transformé en PC de crise avec le concours des services de sécurité et municipaux réquisitionnés, doit prévoir et organiser les alertes, les plans d'évacuation, les sites d'hébergement et informer la population de ces dispositions. Il serait bien sûr incongru et irresponsable de déroger à cette prévoyance, nous y travaillons et vous en informerons.

Il est cependant un secteur où aucun plan de prévention n'est imposé : le plan de survie économique pour nos zones rurales en bord de rivière. En effet, la plupart de nos villages se sont construits en fond de vallée près d'un pont, proches de la force énergétique de nos cours d'eau. Moulins, centrales ont attiré depuis des siècles nos premières industries. A Brassac, notre ancienne et florissante industrie textile qui a développé le village s'est installée en bord d'Agout en la déviant par de nombreuses digues.

Aujourd'hui en aval vers St Agnan, c'est sur les terrains plats et accessibles qu'avec l'aide et les financements de l'état nous avons favorisé depuis 1994 notre zone économique granit et bois. Mais, depuis les traumatismes de Nîmes, de Vaison la romaine et récemment de la tempête Xynthia en Charente, l'état renforce un plan national de prévention : le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations, document cartographié consultable en mairie). En zone rouge, il interdit tout agrandissement et toute modification de l'existant, en zone bleue il tolère des aménagements ne faisant pas embâcle à une hypothétique montée des eaux. Nos entreprises de St Agnan sont ainsi implantées sur une zone bleue et bordées d'une zone rouge dont les frontières rectilignes sur la carte interdisent toute extension.

Pourtant, un projet structurant de « Brassac Industries » avec la participation des coopérateurs forestiers, d'entreprises du secteur et de l'ONF, venait d'être finalisé : « Brassac Pellets » unité de fabrication de granulés bois qui valorisait les déchets des scieries, s'installait à moindre coût sur un site déjà aménagé, et induisait une quinzaine d'emplois. Une ponctuelle augmentation de la zone bleue était cependant nécessaire, et demandée aux services de l'Etat.

Vu la solidité du dossier, nous avions de grands espoirs d'une réponse positive :

- Aucune construction n'était ajoutée,

• SECURITE

Suivant le principe du "ça n'arrive pas qu'aux autres", la municipalité, à l'initiative de la communauté de communes, travaille à la mise en place d'un Plan de Sauvegarde Communal.

Ce plan, déclenché en cas de crise ou d'accident majeur à l'échelle de la commune, définira l'organisation et les procédures à mettre en œuvre pour la prévention, l'information et la protection des populations.

L'organisation prévoit notamment la constitution de centres d'hébergement et la définition des moyens d'informations et d'alerte adaptés aux risques prévisibles.

À terme, un comité de pilotage, composé d'élus, sera désigné et aura la responsabilité du bon fonctionnement de ces dispositifs. Les rôles seront clairement définis: coordination, information par voiture avec haut-parleur, alerte des maisons isolées et des établissements recevant du public... Le but étant de garantir une réaction rapide et efficace, en espérant que celle-ci n'ait jamais à être déclenchée...

Une première phase, préliminaire à l'établissement du PCS, a débuté et concerne l'identification des risques et le recensement des moyens.

À l'issue de cette démarche, une synthèse du PCS vous sera présentée par le biais du Trait d'Union.

Charles Culié

• SANTE



Depuis le mois d'avril, un défibrillateur est installé dans le hall de l'Hôtel de ville. Ce matériel médical permet de secourir une éventuelle victime et peut-être de lui sauver la vie en analysant l'activité de son cœur. Si la personne est en arrêt cardio-respiratoire et si l'analyse automatique détecte un rythme choquant la machine permet de délivrer un choc électrique. Aux horaires de fermeture de la Mairie et uniquement en cas d'urgence, la clef est disponible au Grand Café. A noter que le même matériel est également installé à la Maison de Santé.

M.D



- Les machines extérieures étaient implantées en élévation,
- Cette zone restait destinée à l'industrie et non à l'habitat avec des risques de hautes eaux très faibles, (1)

- Les barrages, même s'ils ne sont pas faits pour ça écrêtent la plupart des crues, leur surveillance et leur gestion nous avertissent bien à l'avance d'une vague intempestive,

- Le projet innovant de fabrication de granulés bois s'inscrivait fortement dans la recherche des énergies renouvelables sur un site déjà dédié à l'industrie sans risques pour les personnes. . .

REFUS !

Ainsi, comme il paraît difficile d'implanter ou de développer nos entreprises sur les hauteurs du Cap d'Ase ou de Radels, les aléas négatifs pour notre économie sont très forts, et peut-être irréversibles.

Sommes-nous condamnés à régresser ? Qui va s'en soucier ? Pouvons-nous l'assumer seuls et sans aides ?

A quand donc, pour survivre dans nos villages, un plan de sauvegarde économique obligatoire ou le législateur saurait évaluer enfin les vrais risques pour nos habitants : Chômeurs ou banlieusards Toulousains. . . ?

Epilogue : L'état nous a suggéré un « plan B », avec une implantation nouvelle sur la commune du Bez près de la grande scierie. Le surcoût induit par la création de ce nouveau site avoisine les trois millions d'euros, il déstabilise l'équilibre financier du projet qui est aujourd'hui abandonné par les opérateurs ! Suite à cet épisode, au lieu d'une tolérance locale, l'Etat a engagé la révision du Plan de Prévention de Risques d'Inondations sur tout le bassin «Haut Agout» ; espérons qu'il tiendra compte des enjeux économiques sur les communes implantées en fond de vallée. . .

(1) En 1930, lors de la grande inondation, l'eau ne faisait que lécher le mur du cimetière de St Agnan !

Damien Cros

• TRAVAUX

GARAGES MUNICIPAUX (ex usine Boyer) : Les travaux de réfection de la toiture ont commencé fin avril et devraient se terminer fin juin. Une subvention du Département de 45 000€ a été obtenue pour réaliser cette opération. (voir photos)

CHEMIN DES JUGES : Ces travaux, qui sont décidés depuis 3 ans, prévoient la suppression des branchements au plomb, un caniveau central et le goudronnage. Une subvention du Département avait été obtenue. (voir photo)

RUE DE LA CARRIERASSE : Un goudronnage (point à temps), sera effectué avant l'été. La réfection totale sera envisagée en 2012.

TENNIS DU CAMBOUSSEL : Ce terrain a été réhabilité parce qu'il y avait l'éclairage et que la zone verte du Camboussel et le Tennis Club avait besoin d'un terrain en bon état. L'autre terrain sera aménagé en aire de jeu.

CANTINE ECOLE LOUIS CAVAILLES : Le plafond sera refait pour insonoriser le lieu, ainsi que les murs repeints au début des vacances scolaires d'été. Les menuiseries seront remplacées. Une subvention du Département de 14 000€ nous a été accordée.

GARDERIE - CENTRE MULTI ACCUEIL : Ces travaux de peinture, d'insonorisation et de remplacement des menuiseries se feront aussi au mois de Juillet. Une subvention de la CAF a été obtenue.

VOIE PIETONNE ROUTE DE CASTRES : L'étude de faisabilité, par le cabinet ECSO, a été réalisée. Une subvention du Département de 20 404€ nous a été attribuée. Les travaux se feront peut-être avant l'hiver. (voir photos)

FOYER ASSOCIATIF PARTAGE (maison du bout du pont neuf) : Des crédits du Fond Européen, du Département nous permettront de réaliser les travaux avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

PISCINE : L'équipe technique de la Mairie a travaillé pour éliminer les infiltrations d'eau derrière le mur du solarium (canalisation d'une résurgence importante)

EAU ET ASSAINISSEMENT : Station d'épuration des Payssibots : Les travaux devraient se terminer avant l'été pour qu'elle fonctionne enfin normalement. Réseaux eau potable et périmètres de protection : L'interconnexion eau potable Le Viala-Le Verdier est terminée et devrait être opérationnelle avant l'été. Le captage du Viala sera clôturé comme tous les captages.

Le captage de La Lande a été restauré et devrait être clôturé en juillet.



ROUTE DE CASTRES



CHEMIN DES JUGES



RÉFECTION DES TOITS DE L'ANCIENNE USINE BOYER

APPARTEMENT DE LA POSTE : L'appartement de l'ancien receveur, avait été aménagé par La Poste en bureaux. Avec le transfert du centre de tri, ces locaux sont désormais rendus à la Mairie. Il a été décidé de le rénover et de le meubler pour le louer. L'électricité va être remise aux normes et la salle de bain refaite. L'électroménager, cuisinière, réfrigérateur et vaisselle ont été achetés. Des meubles et luminaires sont commandés. Après réception et installation de tout ce matériel, l'appartement sera prêt à être loué meublé.

Jacques Vidal

Emilie Maffre

• AVEC LES SAPEURS POMPIERS

Il n'est pas une semaine sans que ne retentisse le hurlement strident de la sirène. Qu'ils soient employés municipaux de Brassac ou de Castelnaud, employés du collège ou d'entreprises privées, s'ils sont présents ou disponibles sur le secteur, les pompiers volontaires répondent présents. Un service de garde fonctionne même la nuit et le week-end.

A partir de 22 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés, la sirène ne dérange plus qu'exceptionnellement la population brassagaise, seul le « bip » (récepteur d'alerte portatif dont chaque pompier est doté) prévient l'équipe de garde. Quatre équipes de cinq pompiers, fonctionnent et se remplacent au tout au long de l'année.

Les interventions se suivent et ne se ressemblent pas. Pour intervenir au plus juste, les Sapeurs-Pompiers sont tenus de s'entraîner, de mettre en pratique de nouvelles méthodes et tester de nouveaux matériels. Au-delà des formations obligatoires, le dimanche matin, l'équipe de garde consacre du temps à l'exécution de manœuvres diverses : incendie, secours aux victimes, vérification du matériel. Sous les directives du chef de garde, elle met en œuvre les consignes qui permettront d'assurer la qualité des interventions. Chacun a un rôle précis, un langage commun favorisant le remplacement d'un pompier absent. Cette rencontre dominicale et conviviale permet de souder les équipes. Elle est un moment d'échange et d'écoute surtout après ce que l'on nomme des « coups durs ». Dimanche 8 Mai, avant d'aller à la remise de gerbes au monument aux morts, en présence des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) brassagais, les manœuvres du jour étaient relatives aux feux de Forêts...en souhaitant ne pas les mettre en pratique sur le terrain de sitôt !

A la fin du même mois de mai, les Sapeurs-Pompiers de Brassac « inauguraient » leur nouveau camion ! Il s'agit d'un VSAV, un Véhicule de Secours Aux Victimes qui remplace le VSAB, le Véhicule de Secours Aux Blessés. Outre l'appellation qui change car une victime peut ne pas être blessée, ce nouveau fourgon est largement plus moderne et fonctionnel que le précédent. La climatisation et des suspensions dernière génération garantissent à la victime un « confort » optimal, l'habitacle est facile à nettoyer pour garantir une hygiène parfaite. Bref, un outil de secours très performant.

Le centre de secours recrute, pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous voir le dimanche matin ou à appeler le 05 63 74 02 46 de 9 à 12 heures ce même jour.

Jean-Marie Rouanet avec Joël Galibert

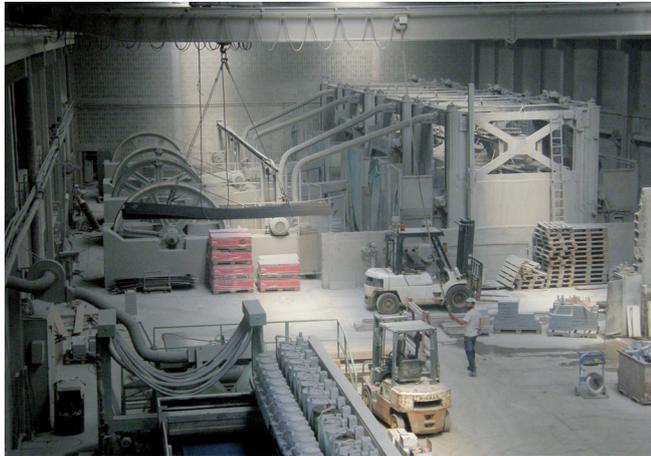


ÇA BOUGE

GRANIT du TARN INDUSTRIES

Depuis plus d'un an, l'activité granitière a repris sur la Zone Artisanale de Saint Agnan. Située sur la commune de Brassac, cet espace accueillait depuis des années les scieries et assemblage Tembec, devenu depuis «Brassac Industrie» ainsi que les Granits des Monts de Lacaune. Cette dernière entreprise a arrêté ses machines en 2008 et, après de longues démarches, Olivier Remy, est parvenu à redonner vie à ce superbe outil de travail. Associé à Christophe Rabier, entrepreneur de Lozère, le bossol propriétaire des « Ateliers du Bez » a su relever le défi avec une équipe solide autour de lui. Thierry Bel est responsable du site, en lien étroit avec Olivier Remy, il dirige l'entreprise « Granit du Tarn Industries ». Arnaud Mougel est chef de production et supervise toutes les opérations avec autour de lui 5 employés, tous anciens de chez GML.

Après quelques mois de remise en état des machines pendant lesquels les salariés ont retrouvé progressivement leur poste, l'activité a repris avec une ligne directrice claire déterminée par le repreneur : Privilégier le granit du Tarn. Ce choix, lisible dans l'appellation de la société, s'inscrit dans un double objectif qui se veut d'abord éthique en décidant de travailler en partenariat avec les carrières su Sidobre mais qui a aussi une finalité économique. A l'heure de la hausse des coûts de transport en terme de prix des carburants mais aussi du fait de leur impact écologique, pourquoi aller chercher ailleurs ce qui se trouve sur place ? En produisant des tranches exclusivement issues de blocs de granit du Tarn, GTI souhaite adhérer au concept qui veut que de plus en plus, le granit est transformé à proximité de son site d'extraction. Le granit tarnais réputé pour sa haute qualité est principalement converti en tranches qui sont proposées sous tous les types de finitions : polies, flammées, bouchardées, grenillées ou brutes. Grâce à un parc complet de machines



modernes la capacité de sciage de GTI atteint 15 000 mètres carrés par mois avec un stock disponible en permanence de 10 000 m². Quatre impressionnants châssis, deux lignes de polissages, une chaîne de flammage, une déligneuse, deux débiteuses et deux fils diamants permettent la transformation rapide des granits des carrières du Sidobre qui présentent divers couleurs ou grains. Débité en tranches ou en carreaux de différentes épaisseurs ou dimensions ce granit est l'un des rares répondant à toutes les exigences techniques et physiques obligatoire pour la voirie et le bâtiment. Ces propriétés alliées à son savoir-faire permettent à l'entreprise d'afficher une impressionnante liste de références avec, entre autres, des réalisations sur les Champs Elysées, au village olympique de Barcelone, à l'aéroport de Francfort, au centre culturel de Genève, sur la place Wilson de Toulouse, la place du Vigan à Albi ou le centre bourg de Brassac. . . Riche de presque 50 années de d'expérience au cours desquelles les familles Mougel et Remy ont acquis une compétitivité remarquable, la société GTI présente un visage moderne du pays brassagais et participe activement à l'économie de notre bassin de vie.

LA POSTE REGROUPE LE TRI DE VABRE, VIANE ET ANGLES A BRASSAC

Depuis des années, la municipalité collabore avec La Poste pour permettre à ce service public de trouver dans notre village tous les avantages et les atouts susceptibles de renforcer sa présence chez nous. Après lui avoir proposé plusieurs sites comme par exemple l'ancienne usine Veaute avant qu'elle ne devienne Maison médicale et Demi-internat, c'est en jouant les intermédiaires entre La Poste et le propriétaire des anciens locaux de la société Isotex que la Mairie à trouvé une solution. C'est ainsi que La Poste a transféré les services « courrier » dans l'ancienne usine textile de la route de Ferrières avec des conditions de travail inédites et excellentes pour les facteurs. Le tri va désormais s'effectuer dans des conditions de travail impeccables au sein d'un outil de travail moderne et performant. Les facteurs répartissent en effet le courrier sur des casiers de tri dernière génération répartis par tournée. Jean-Luc Guiraud, responsable d'équipe et Michel Farenc, chargé de la caisse et de la comptabilité ont enfin des bureaux, le tri des colis, le chantier messagerie, les vestiaires, la salle des archives bénéficient d'espaces cohérents et une salle de réunion a même été aménagée !

Cet environnement de travail optimisé accueille les facteurs du secteur de Brassac et Anglès, les tournées de Vabre et celles de Viane. Ce sont donc 25 tournées qui vont s'organiser sur ce nouveau site avec 34 postiers basés sur le site de Brassac. Les facteurs dont les véhicules sont stationnés à proximité, sont fins prêts chaque matin à réceptionner 12 000 lettres et colis qui arrivent à Brassac en provenance de Toulouse pour être distribués dans 5538 boîtes aux lettres six jours sur sept. L'imposant camion de livraison n'a plus de manœuvre à effectuer en plein centre du village, perturbant matin et soir la circulation de la départementale. La Mairie de Brassac et La Poste ne peuvent que se féliciter de cette opération pleinement réussie et appréciée de tous qui modernise l'action des facteurs et fluidifie la vie du centre bourg.



• NOUVEAU !

INFORMATIQUE DU SIDOBRE : C'est le nouveau magasin installé depuis début juin au pied du pont neuf, au 1, place du Griffoul, face au rond point rive gauche. Gina Ballester est spécialisée dans ce domaine d'activité depuis une dizaine d'année, après une formation en informatique et maintenance, une expérience en tant qu'employée pendant 6 ans, elle possède désormais son propre établissement à Magalas dans l'Hérault. Associée à Bruno Guillouet qui lui, reste au magasin du bas pays, elle va désormais habiter à Brassac avec son compagnon Jean-Raymond Lopez qui va lui aussi, prochainement, installer son activité professionnelle sur Brassac. Le magasin est ouvert du mardi au samedi et offre toute la gamme des prestations liées à l'informatique : Vente de matériel, ordinateurs assemblés personnalisés, scanners, imprimantes, cartes graphiques. Réparation, maintenance et dépannage à domicile mais aussi à distance grâce à un procédé inédit, le logiciel « Soft » qui permet après autorisation du propriétaire, d'intervenir dans l'ordinateur, de réparer les dysfonctionnements, d'accomplir des démonstrations pour apprendre à l'utilisateur les subtilités de l'outil informatique. Conseil, initiation et formation personnalisée, création de site internet, mise en réseaux personnelle ou professionnelle font également partie de l'éventail des services proposés par l'Informatique du Sidobre. Adhérents d'une société coopérative et participative les entreprises de Gina et Bruno bénéficient du statut de SARL et de salariés entrepreneurs tout en conservant leur indépendance. Gage de solidité et de fiabilité l'appartenance à la « SCOP » héraultaise « ARIAC » apporte en effet à l'Informatique du Sidobre une expertise juridique et administrative dans la sécurisation des contrats commerciaux et dans la mise en place de la comptabilité ou de la gestion. Gina a découvert la région grâce à Jean-Raymond qui a des amis à ferrières depuis 15 ans. Enchantés de s'installer à Brassac, tous les deux ont été séduits pas la mentalité et l'accueil chaleureux du village où ils espèrent pérenniser leurs activités à long terme. Tél 05 81 43 07 30 - 06 77 38 34 73 ou par internet : gina@sidobre-informatique.com



CRAYONS ET PINCEAUX : est une boutique dédiée aux beaux arts et aux loisirs créatifs avec toute la gamme des produits destinés au dessin, à la peinture et aux loisirs créatifs. Cathy Mengozzi, graveur et dessinatrice qui a déjà exposé à deux reprises dans la salle des pas perdus de la Mairie propose aussi sur ses étals la peinture sous toutes ses formes, huile, acrylique, aquarelle ou sur soie, des pastels, crayons de couleur, pinceaux et bien sûr les supports qui vont avec : gamme de papiers, châssis traditionnels ou châssis 3D pour les tableaux sans cadres où l'on termine son œuvre sur les côtés. Autre facette du magasin, les loisirs créatifs : mosaïque, carterie 3D, fimo, pâte à modeler, pâte à sel, raphia, mosaïques mais aussi divers outils destinés au bricolage pour les enfants, des supports médium à décorer ainsi que les matériaux de base du scrapbooking. Les membres des associations bénéficient d'une remise de 10 % et les collectivités d'une ristourne de 20 %. Cathy a aussi commencé à dispenser des cours de dessin avec des cours spéciaux pour les enfants ainsi que des cours individuels à la demande. Ce paradis des beaux arts où les toiles de l'artiste et de ses élèves règnent en maître est situé en plein centre du village : ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h avec un bonus le dimanche matin en été. Tél : 05-63-37-58-77 - Carte Bleue acceptée.

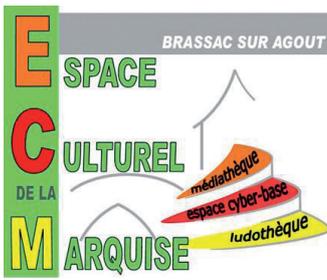


BRICOLAGE DU SIDOBRE : Depuis le 1^{er} avril Christian et Myriam Dingenen sont les nouveaux propriétaires du grand magasin du quai de la Fourtounarié. Jérôme Fabre est resté encore quelques temps pour leur passer le relais en douceur mais à terme, c'est Myriam qui sera là à plein temps en compagnie de Sylvia et Anthony qui restent employés tous les deux. Originaire de Viviers les montagnes où il possède une entreprise de transport, le couple souhaitait depuis longtemps créer un commerce de ce type. La reprise du Bricolage du Sidobre a permis à la famille Dingenen de trouver une affaire clef en main qui leur donne satisfaction au-delà de toute leur espérance. Les produits proposés restent les mêmes avec un rayon vaisselle en bonus. Magasin ouvert du lundi au vendredi - Jeudi compris - de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ainsi que le samedi de 9 h à midi. Quant à Jérôme, il se dirige vers un autre avenir professionnel dans lequel on lui souhaite bonne chance !

BRASSAC MULTI SERVICES : Installé depuis 3 ans à Brassac avec sa compagne Magali et leur petit Ethan qui fréquente la crèche La Souris Verte, David Tisserand habite avec sa famille rue Jean-Pierre Veaute. Vous l'avez peut-être aperçu en compagnie de Patrick Chicanne en train de s'occuper des Restos du Cœur brassagais. Auparavant employé dans un magasin d'électroménager à Castres, cela fait un peu plus d'un an qu'il a monté sa petite entreprise et qu'il propose ses services à la personne avec toute une gamme de prestations incluses dans l'agrément « Service à la personne » dont il est titulaire : Assistance informatique à domicile, ménage, garde d'enfant ou jardinage, des petits coups de main dont on a souvent besoin et qui bénéficient d'avantages non négligeables s'ils sont réalisés par David : 50 % du montant de chaque facture sont ainsi déductibles sur votre feuille d'impôt et on peut payer en chèque emploi service. N'hésitez donc pas faire appel à lui pour vous dépanner ponctuellement en lui téléphonant au 06 19 94 03 87 ou en lui envoyant un mail à bms81@orange.fr.



• CULTURE



• L'ÉVÉNEMENT CULTUREL DE LA MEDIATHEQUE

C'est l'histoire d'un village qui explore son passé en toute convivialité, voilà l'essence même du projet Mémoire de Brassac. Sous l'impulsion de l'équipe d'animation de la médiathèque et de quelques passionnés de l'histoire locale, une exposition (visible dans les locaux de l'espace culturel aux heures d'ouvertures de la médiathèque) photos et cartes postales issues du collectage réalisé auprès des habitants vous permettra de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de notre village. Des animations seront proposées (voir le programme) tout au long de l'année, elles s'inscriront dans cette action culturelle qui se déroulera sur plusieurs mois. Le point fort sera une soirée « ambiance cabaret » animée par **Michel VAYSSIERES** et **Nicole FOURNIE** qui revisiteront des airs d'opérettes jouées, lors des soirées qui étaient proposées par les artistes locaux des années 1950-1960. Pour la soirée Cabaret : Inscription obligatoire à l'espace culturel.

Patricia Landes



Si Brassac m'était Conté...

A partir du 30 mai :
VOTRE EXPOSITION
AVEC VOS DOCUMENTS
« La mémoire collective du village »

Le 5 novembre :
« L'histoire du Petit Train »
CONFERENCE (20h30)
avec **MICHEL VIERS**

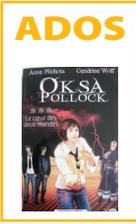


Le 19 novembre :
Dictée du certificat d'étude (18h)
GRANDE SOIREE CABARET (20h)
« Opérettes chantées à l'époque, textes, chansons, films d'archives... »
avec **MICHEL VAYSSIERE** et **NICOLE FOURNIE**

Du 17 octobre au 31 décembre :
« Le Tortillard de la montagne »
DEUX EXPOSITIONS
sur le **PETIT TRAIN**

Le 10 décembre :
« Images inédites de processions, vie quotidienne et brassagais début 20^{me} siècle ! »
PROJECTION DE FILMS D'EPOQUE (20h50)
POT DE CLOTURE OFFERT

• DANS LES RAYONS

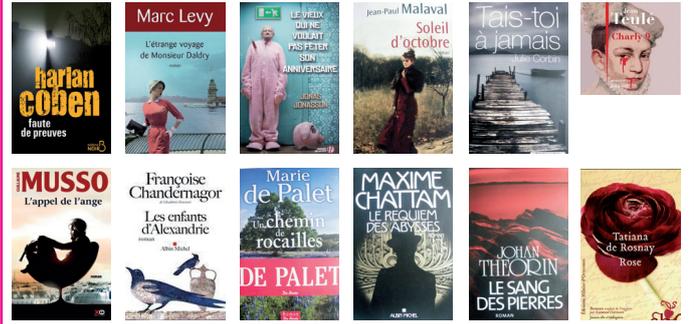


LUDOTHÈQUE

Des centaines de jeux pour les grands et les petits !



ROMANS



CD



• ESPACE CYBER-BASE

Le Défi National des Cyber-bases 2011 a eu lieu le mercredi 25 mai 2011 de 14h à 17h.

«Pour la 3^{ème} année consécutive l'Espace Cyber-base de la Marquise a participé au Défi Cyber-base avec cette année, pour renforcer le dialogue et l'échange, des duos. Pour cette nouvelle édition, 65 espaces ont joué jeu, dont ceux de Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion... malgré le décalage horaire ! L'équipe brassagaise, composée de 8 participants âgés de 9 à 66 ans, était en équipe avec l'Espace Cyberbase de Follèli en Haute Corse animé par Marylin et Thomas. Chaque réponse devait être validée par l'autre groupe avant l'envoi à l'organisation située dans le vignoble nantais. Grâce à une webcam nous avons pu suivre l'ensemble des concurrents sur la plateforme «blog vidéo» et surtout échanger nos impressions avec nos binômes corses à la fin du Défi, en attendant les résultats. Au final nous avons obtenu 1400 points sur 1500 possibles et terminons dans le milieu de tableau, la question subsidiaire étant passée par là. Un grand merci aux 8 usagers de l'Espace Cyber-base, à Damien Bénureau et son équipe de bénévoles.»



En direct du Pic du Midi ! Régulièrement en 2010 l'Espace Cyber-base de la Marquise a proposé des visioconférences sur des thématiques liées à l'astronomie. «L'aventure du Pic du Midi» tel était le thème de la dernière séance projetée dans l'Espace Cyber-base de la Marquise. Gérard Coupinot, astronome émérite, a animé la soirée en retraçant l'histoire de ce haut lieu scientifique mais aussi aujourd'hui touristique puisque déclaré «Grand Site» de Midi-Pyrénées. Des premiers alpinistes du début du 18^{ème} siècle, aux premiers terrassements réalisés en 1875, l'exposé présenté par Gérard Coupinot démontre l'utilité d'un tel laboratoire pour l'observation du ciel. Proposé par la Région Midi-Pyrénées et son Agence Ardesi, le cycle de Visio conférences « Sciences pour tous par les TIC » diffusé dans les Cyber-bases de la région a une nouvelle fois suscité l'enthousiasme en permettant de démocratiser l'accès à la culture délaissant souvent les zones rurales.



Rendez-vous de Juillet :

* Vendredi 1^{er} juillet (de 15h à 17h) : Facebook et vous. On ne présente plus le réseau social le plus connu au monde. Mais que savez-vous exactement de ce nouvel outil issu du Web 2.0 ?

* Samedi 2 juillet (de 9h à 11h) : 10 logiciels indispensables pour la vie de tous les jours. Amener une clé USB pour repartir avec les programmes vus pendant cet atelier.

Horaires élargis cet été : La cyber sera ouverte, en plus des horaires habituels, le jeudi à partir de 14h au lieu de 16h - Le vendredi à partir de 15h au lieu de 17h et le samedi à partir de 9h au lieu de 11h.

• LES EXPOSITIONS ESTIVALES A LA MAIRIE

M.D.

Pier André et M.D.

Du 25 juin au 27 juillet :

SERVANE PAUCHENNE : «Photos près d'ailleurs»

Photographe gersoise, Servane expose des échantillons de ses rencontres et des ses voyages. Macroscopie, paysages ou portraits passés au tamis sensible de son œil et de son appareil.



Du 1^{er} au 31 août : Isa-L

Grâce à la technique du «dripping», Isabelle Latieule exprime et extériorise au mieux sa force créative. Dans ces œuvres, énergie et couleurs explosent et illustrent parfaitement cet art particulier appelé « expressionnisme abstrait ».



• TOURISME

Les touristes pouvaient déjà découvrir Brassac à l'aide du petit dépliant jaune disponible au Syndicat d'Initiative avec lequel vous croisez peut-être des promeneurs dans le village.

Désormais, une nouvelle signalétique va se mettre en place : des panneaux explicatifs correspondants aux 10 étapes historiques désignées dans le dépliant. Ci-contre le premier d'entre eux avec les traductions aimablement réalisées par Père Thouy et Elodie Maffre.

Marc Durand



Brassac au fil du temps :

10 : LA CROIX ET LES EGLISES



La troisième église en ruine !

Cette « CROIX des Missions » date de la fin du XIX^e siècle. Erigée sur un socle de granit sur la place de la Mairie où elle était devenue un lieu de rendez-vous de bien des générations, elle est démontée et entièrement rénovée le 4 février 2009, dans le cadre de la reconstruction du centre bourg. Depuis le 13 juillet 2010, elle s'impose sur le site des CINQ EGLISES qui se sont succédées au fil de l'histoire du village :

- Du Moyen-Age à 1776 : La première église est confinée dans l'enceinte du château rive droite. Chapelle des Seigneurs de Brassac, elle occupait l'emplacement de l'actuel presbytère jusqu'en 1776.
- De 1776 à 1816 : La deuxième église est construite sur l'emplacement actuel du monument aux morts. Elle sera désaffectée en 1816 à cause de sa vétusté. Les offices seront célébrés dans une grange.
- De 1831 à 1899 : Malgré l'instabilité du sol, une troisième église est édifée au même endroit mais, en dépit de nombreuses réparations, elle se dégrade rapidement et le culte y est interdit par mesure de sécurité.
- De 1899 à 1923 : Les messes ont lieu, à l'emplacement de l'église actuelle, dans un hangar de bois de 35 m de long pour 10 m de large.
- De 1923 à nos jours : En 1923, l'Abbé Henri Blanc consacre l'église St Georges, propriété de la paroisse.

- ★ Point de vue
- 1 Château rive droite
- 2 Pont Vieux
- 3 Château rive gauche
- 4 La Griffoul - Sarsazy
- 5 Place Beffrois
- 6 Pont Neuf
- 7 Place Casadeau
- 8 Allée du château
- 9 La Fossaté
- 10 La Croix - Les Eglises



This "Cross of Missions" ("Croix des Missions") has been erected at the end of the 19th century upon a plinth of granite. First situated on the Town-hall square, it appeared to be the meeting point of many generations. A project was launched in 2009 in order to restructure the centre of town, eventually leading to the dismantling of the cross for its complete renovation.

Back onto its pedestal since the 13th of July 2010, it is now facing the last of the five churches that have succeeded one another throughout the village's history.

Aquesta « Croix de las missions » es de la fin del segle XIX. Quilada sus un pié de granit, s'aucava a la placeta de l'ostal Coman ont era sorgida un lloc de rescote per matas generacions. Lo 4 de febrer 2009, foguèt desmontada e renovada, dins l'encastre de la restructuracion del centre del vilatge. Dempuèi lo 13 de julhet 2010, s'instorèja a l'emplacement de las cinc eglèsas, qu'èra se seguiguèron al fil de l'istoria del vilatge.

Panneau élaboré en 2011 par la commission culture de la Mairie de Brassac, avec la participation de la Section Histoire et Archéologie du Pays Brassagais.

• SPORTS

30 ANS POUR LE RALLYE VAL D'AGOUT

Même si Sébastien Loeb qui avait remporté sa première victoire à Brassac n'est pas venu, le soleil était là pour souffler les 30 bougies de l'Ecurie Val d'Agout... et c'est encore mieux car cela faisait longtemps que la pluie mouillait les bolides chaque année pour le rallye. Donc, aucun nuage à l'horizon au moment de féliciter les anciens présidents pour la longévité de l'épreuve et d'honorer les vainqueurs, successeurs du septuple champion du monde au palmarès du Rallye qui, au dire de tous, pilotes, spectateurs ou accompagnateurs, est le plus sympa et le plus agréable à courir !



10 ANS POUR LA DESCENTE VTT X-CROSS

Plus de 450 pilotes qui ont donné des frissons à des milliers de spectateurs au cœur des bois.. Du sport et de la fête pour donner au village une image dynamique diffusée par les médias nationaux... Une dixième édition en forme de feu d'artifice avec une organisation sans faille de la part du Brassac-Lacaune VTT club. Merci et bravo à ses centaines de bénévoles qui ont montré qu'encore une fois, à Brassac on savait accueillir avec la manière et organiser avec maestria ! Ah oui, au fait c'est Thibaut Ruffin qui l'a emporté et les brassagais André Simon, Anthony Marcou ou Joris Verdeil ont fait très bonne figure !

1 BOUCLIER POUR LA RESERVE DU RUGBY !

Trois bus brassagais avaient envahis le stade de rugby de Soual pour assister au triomphe de la réserve de l'Union Sportive Brassac XV qui est devenue le 7 mai dernier Champions des Pyrénées Honneur ! Même si l'équipe première termine dernière de poule reléguée en première série l'équipe réserve a remporté le bouclier après une victoire totale 28 à 5 sur St Jory en finale. Tout le club est ainsi récompensé de son travail et l'équipe dirigeante qui est en train de préparer la prochaine saison avec une nouvelle organisation peut passer l'été la tête haute. Succès que le club attendait depuis 1998.



Marc Durand

• LE PATRIMOINE CULTUREL DE LA COMMUNE

LES FORETS AUTOUR DE BRASSAC

Le Sidobre et les monts de Lacaune sont une des régions les plus boisées du département. La déprise agricole après la première guerre mondiale et une politique nationale visant à accroître la production forestière après la seconde ont notablement modifié nos paysages. Il suffit d'observer de vieilles illustrations du début du 20^{ème} siècle pour se rendre compte que les forêts étaient réduites à leur plus simple expression : les versants abrupts des vallées et quelques forêts d'altitude du côté de La caune. La forêt a regagné le terrain que l'homme lui avait pris en la défrichant : naturellement (le plateau du Sidobre est un exemple de reconquête spontanée de la forêt par les bouleaux, chênes et pins sylvestres) et artificiellement par des boisements de conifères installés à partir des années 50 et jusqu'aux années 70.

Les forêts publiques (communales et domaniales) de la région de Brassac n'ont pas échappé à cette règle : chacune d'elle a sa spécificité, leur superficie varie de quelques dizaines d'hectares à presque mille. Elles peuvent être composées uniquement de feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) ou de conifères (épicéas, sapins, pins) ou souvent des deux. Elles produisent souvent du bois d'œuvre (sciages) et du bois destiné à l'industrie ou au chauffage. Elles hébergent des milieux (tourbières, landes, rochers), des espèces remarquables (plantes rares, oiseaux, mammifères...) et certaines d'entre elles accueillent le public dans des sites aménagés ou sentiers thématiques.

Leur point commun : quels que soient les moyens de la collectivité, elles bénéficient des mêmes services, payés en partie par l'Etat et par un pourcentage de leurs recettes. Leur gestion est assurée par l'Office National des Forêts.

Avec la belle saison, allez à leur rencontre, vos sens en éveil pour y faire de multiples observations !

Pierre Roque de l'ONF



ZONE VERTE DU CAMBOUSSEL

Après la liste des essences présentes à la zone verte du Camboussel, rien de mieux que quelques illustrations printanières pour comprendre l'intérêt que représente la préservation du patrimoine naturel de notre Commune.

M.D.

• ENFANCE

Depuis plusieurs années la Caisse d'Allocations Familiales soutient les collectivités qui financent les structures d'accueil, pour nous il s'agit du centre de loisirs, de la crèche, de la ludothèque et du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole).

Cette année, le SIVOM, qui finance les trois premières structures va renouveler le contrat qui le lie à la CAF pour quatre ans, ce qui permettra de maintenir l'aide financière qui lui est accordée. Le montant de cette aide de la CAF ne devrait pas beaucoup varier par rapport aux années précédentes. Il faut noter que le SIVOM, constitué jusqu'en 2010 des communes de Brassac, le Bez, Castelnau de Brassac, Cambounès, Le Margnès, Lasfaillades et Lamontélaré, s'est élargi à la commune d'Anglès, qui, utilisant les services de la crèche et du centre de loisirs, sera maintenant intégrée dans le dispositif d'aide de la CAF. Les enfants accueillis résident sur tout le territoire du SIVOM et parfois même au-delà. Ce travail de partenariat est aussi l'occasion de se pencher sur le devenir de ces services qui ont maintenant atteint leur rythme de croisière en terme de fréquentation et répondent aux besoins des familles de l'ensemble du bassin de vie autour de Brassac.

LA CRECHE halte garderie « la souris verte » a maintenant un agrément de 16 places, pour des enfants de deux mois à trois ans, et ils ont été cinquante-six à y être inscrits en 2010. La majorité réside sur l'ensemble du territoire du SIVOM. La crèche est ouverte tous les jours de 7h30 à 18h30, toute l'année sauf pendant les congés annuels en août et à Noël.

LE CENTRE DE LOISIRS « Loisirs Enfance Jeunesse » est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances (excepté Noël et une partie du mois d'août). En 2010 il a accueilli 192 enfants à partir de 3 ans, répondant ainsi aux besoins de 136 familles. De nombreuses sorties et activités sont organisées, et depuis quelques années un séjour au ski en février permet aux enfants et aux jeunes de découvrir les plaisirs de la glisse.

Pour cet été l'équipe d'animation nous informe :

Le centre de loisirs sera ouvert de 7h30 à 18h30 du 4 au 29 juillet, et du 22 août au 2 septembre 2011. Comme la crèche, le centre de loisirs sera fermé le vendredi 15 juillet.

Nouveauté : l'association a décidé de programmer davantage de sorties à la journée pour permettre à un maximum d'enfants du territoire de profiter des vacances. Pensez à vous inscrire rapidement, car le nombre de places est limité.

N'oubliez pas de réserver votre soirée du **22 juillet pour la fête du centre**. Vous pouvez vous inscrire pour la soirée grillade et spectacle, même si votre enfant ne participe pas à la semaine de préparation du spectacle.

Le programme des animations est disponible à partir du 6 juin 2011 au Centre de Loisirs et au Syndicat d'initiative.

Toujours soucieux d'offrir un service de qualité, Eric SAUR et ses collègues : Alexia, Edwige, Muriel et Patricia vous attendent pour les inscriptions au Centre de Loisirs – Tél. 05 63 74 81 24.



LA LUDOTHEQUE « Médiagout »

La ludothèque est installée depuis 2008 dans les locaux de l'espace culturel de la Marquise.

L'accueil des enfants et des parents et le prêt individuel de jeux se font pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque au public (mardi 16h-18h, mercredi 14h-18h, vendredi 17h-19h, samedi 10h-12h et 14h-18h).

La ludothèque assure en dehors de ces heures-là de nombreuses animations auprès des enfants de la crèche, du CLAE, du centre de loisirs, de l'ITEP du Briol, et de groupes d'adultes, comme à la maison de retraite ou auprès de l'ADMR..

Dans les différents coins jeux, on imagine son monde et on joue à hauteur d'enfants, n'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés.

Elisabeth Vidal-Roques avec Eric Saur

• EDUCATION

INQUIETUDE PUIS SOULAGEMENT AU COLLEGE DE BRASSAC

Le collège de Brassac sera-t-il la première victime de la réforme des collectivités territoriales ? C'est avec cette introduction choc que le Collectif de l'Équipe Pédagogique et des Parents d'Élèves du collège de Brassac avait communiqué sur son inquiétude de voir les propositions de redécoupage des intercommunalités proposées par l'État, condamner à plus ou moins long termes le collège de Brassac. La fusion des communautés de communes des « Monts de Lacaune » et « Vals et Plateaux » est en effet justifiée par l'État par l'argument écrit « Le collège de Lacaune et les deux maisons de retraite situées sur la commune de Lacaune et Murat pourront étendre leur influence sur ce périmètre élargi ». Alors que les

enfants de nombreuses communes de « Vals et Plateaux » comme Vabre, Castelnau de Brassac, Ferrières... sont très logiquement scolarisés au collège de Brassac. Doit-on comprendre que l'État envisage de rattacher désormais ces communes à la zone de recrutement du collège de Lacaune ? Ou ne fallait-il voir dans ce passage qu'une erreur, née de la méconnaissance de la réalité locale et de la volonté de convaincre avec le plus grand nombre d'arguments les élus du bien-fondé de cette fusion ? Justement, les élus de la montagne de Roquecourbe à Murat étaient réunis en Conseil d'Administration du « Pays Sidobre - Monts de Lacaune ». Ils se sont dit étonnés que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale argumente sur les thèmes des collèges et des maisons de retraites, structures fonctionnant selon un équilibre lié à la définition de leur zone d'influence. Les Conseillers Généraux des cantons de Roquecourbe (Jean-Marie Fabre), de Brassac (Jean-Claude Guiraud), de Vabre (Jacques Pagès), de Lacaune (André Cabrol) et de Murat (Michel Vidal) ainsi que le Damien Cros, Maire de Brassac ont affirmé que les deux collèges de Brassac et Lacaune sont indispensables et qu'il n'est donc pas envisageable de modifier leurs zones de recrutement. L'ensemble des élus souhaitent affirmer aux familles que toute leur attention reste concentrée sur le maintien des services publics et les conditions de vie. Récemment, le Député Philippe Folliot demandait des précisions au Sous-préfet et à l'Inspection académique qui lui ont répondu que le collège de Brassac n'avait aucun souci à se faire, l'inspecteur d'académie rajoutant même qu'il travaillait avec le collège pour un élargissement de son offre de formation. Unanimité réconfortante pour les usagers actuels et futurs du collège de Brassac qui obtient des résultats supérieurs à la moyenne et qui fourmille de projets innovants !

Marc Durand





• L'OCTOGONE

DU TEMPS DE JEAN-PIERRE (suite)

... A terre, Jean Pierre, avec les sécateurs, coupait toutes les branches à la même longueur, et sans laisser de fourches, pour qu'elles soient plus faciles à lier. Jacou, quand il n'était pas aux vaches, venait former les fagots. Quand il y en avait une étendue, Jean-Pierre commençait à lier. Les liens étaient de jeunes pousses de châtaigniers ou de chênes sorties au pied des arbres, deux ou trois ans après leur coupe. Il prenait une de ces petites branches très souple; il tordait le bout flexible, le retournant pour en faire une anse; il la passait sous la gerbe, enfilait le coté plus gros dans la anse, serrait la gerbe avec un pied, et, tournant comme on fait avec une poignée, le lien se trouvait noué et on terminait en l'enfonçant au milieu du fagot. De temps en temps, JP levait la tête pour regarder Baptistou : tant qu'il attendait taper la hachette, il pensait que tout allait bien. Baptistou n'était pas des plus nerveux et il lui arrivait de souffler. Tout aussi bien, il s'arrêtait avec le bras levé et la hachette en l'air s'il voyait passer une buse, ou s'il entendait un perdreau chanter, ou, par hasard, le branlement d'une charrette tirée par un cheval au trot sur le grand chemin de St martin, ou si les chiens du Brugat se mettaient à aboyer : « Qui diable peut-il bien venir à cette heure? » ou si Françoise laissait les brebis se rassembler les unes contre les autres ; ou si le vacher se laissait trop intéresser par les poissons de la rivière, pendant que les vaches franchissaient la haie du pré où elles étaient pour aller dans le trèfle; alors vous pouvez croire que le maître en était averti... Jean-Pierre criait après les vaches, les chiens, grondait le vacher, et se remettait à lier les fagots. Quand la hachette de Baptistou s'arrêtait de taper, Jean-Pierre n'avait qu'à lever la tête pour que la hachette se remette au travail. Une fois, cependant, il eut bien peur. Baptistou était sur un chêne couvert de lierre et assurément, cela n'était pas facile. Tout à coup, la hachette se tut.

« Maître, dit Baptistou, je me suis blessé » De fait, le lierre avait dévié la hachette, qui lui avait fait une bonne entaille au pantalon au dessus du genou, et le porteur du pantalon en avait pris lui aussi. Quand il fut descendu de l'arbre, le sang ruisselait déjà dans le sabot : cela n'était pas pour rire... à suivre...

• C'EST AUSSI BRASSAC !

Nouvelle rubrique dans laquelle les cartes postales existent autrement que grâce au cœur médiéval et la rivière.

DEL TEMPS DE JAN-PIERRON (seguida)

... Per tèrra, Jan-Pierron, amb lo podàs, bresava totas las brancas de la meteissa longor, e sens forcats, per que soguèssen de bon ligar. Jacou, quand èra pas a las vacas, vení acapçar los botèus. Quand i n'aviá una solada, Jan-Pierron se metiá a ligar. Las ligas èran de brotas de castanhièr o de garric, vengudas de pè, de dos o tres ans, de la talhada. Òm trapava una d'aquelas brancòtas plan flaijas ; òm la torcia per la gimbla, en la revirant per ne faire una gansa ; òm la passava jol gavèl, òm engulhava lo cap gròs dins la gansa, òm juntava lo gavèl amb un pè, e, en virant coma òm fa amb un menador, la liga se trobava nosada e òm finissiá en la plantant pel mièg del gavèl. De temps en temps, Jan-Pierron levava lo cap per agachar Baptiston : tant qu'ausissiá lo pigasson que tustava, pensava que tot anava plan. Baptiston èra pas dels pus nervioses e tenià polsat. Tanplan s'arrestava amb lo braç levat e lo pigasson en l'aire, se vesíá passar une gòira, o s'ausissiá cantar un perdigal, o, per azard, lo tarabastejadís d'un carreton tirat per un caval al tròt sul camin grand de Sant Martin, o se los cans del Brugàs se metiàn a japar : « Qual diable pòt plan venir a aquesta ora ? » O se Xandròta daissava acaumar las fedas ; o se lo vaquièr se daissava mai interessar pels peisses de la ribièira, del temps que las vacas sautavan lo tèrme de la levada e montavan per la trèfla : alara, podètz creire que lo mèstre nèra avisat... Jan-Pierron cridava a las vacas, als cans, romegava al vaquièr, e se tornava metre a ligar de botèus. Quand lo pigasson de Baptiston s'arrestava de tustar, Jan-Pierron aviá pas qu'à levar lo cap per que lo pigasson se tornèsse metre al trabalh. Un còp, pr'aquò, agèt plan paur. Baptiston èra sus garric leunut, e fasiá pas en aise segurament. Tot d'un còp, lo pigasson se calèt. « Mèstre, fauguè Baptiston, me siá enastat. »

De fach, la léuna li aviá desvirat lo pigasson, que li aviá facha une brava fèrma a las cauças al dessús del genolh, e lo pòrtacauças n'aviá trapat atanben. Quand soguèt davalat de l'arbre, lo sang li regalava dejà dins l'esclòp : aquò èra pas per rire... a seguir.



• JE M'INTERROGE Par Jean-Claude Fargues

Sachant qu'à St Agnan une parcelle classée en zone rouge au regard des risques d'inondation n'est séparée de sa voisine classée en zone bleue que par un trait tracé sur le plan cadastral sans aucune différence réelle entre elles sur le terrain, et sachant que le maintien en zone rouge de cette parcelle a fait obstacle à la réalisation d'équipements qui auraient permis la création d'au moins 15 emplois...

JE M'INTERROGE !

Sachant que, outre le seuil de population, l'appartenance à un même bassin de vie est un des critères de la nouvelle carte de coopération intercommunale, et sachant que plusieurs communes du bassin de vie de Brassac pourraient être rattachées à la communauté de communes de Lacaune...

JE M'INTERROGE !

Sachant que la réglementation impose la réduction de la surface cumulée des terrains constructibles de la commune en fonction d'un critère établi à partir du nombre de permis de construire délivrés, et sachant que moins il y aura de surface constructible, moins il y aura de possibilité de délivrer des permis de construire et donc encore moins de surface constructible autorisée...

JE M'INTERROGE !

Sachant que, faute de moyens, les services de l'Etat ont de moins en moins la possibilité de d'être présents sur le territoire et auprès des communes pour les aider et les conseiller, et sachant que les impôts d'Etat dont une partie finançait cette présence n'ont pas diminué en conséquence...

JE M'INTERROGE !

En plus des signataires des articles, ont également participé à ce bulletin : Isabelle Leblond, Anne-Lise Le Gargam, Francette Séguier, Pierre Landes, Patrick Chicanne et Patrick Clément.